

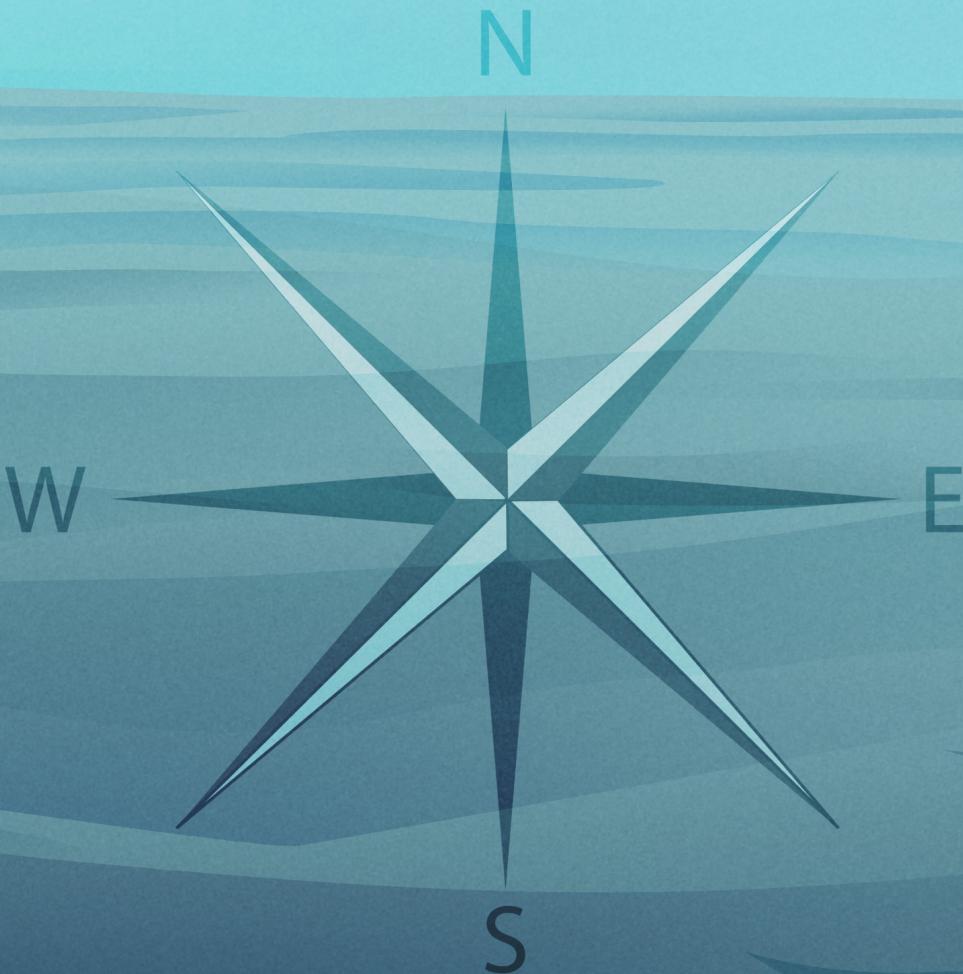
Le Service de médecine
et psychiatrie pénitentiaires

**3^e Congrès
international francophone
Psychiatrie et Violence**

Lausanne, 19, 20 et 21 avril 2017

**Soigner, évaluer, protéger,
respecter dans un cadre légal
en évolution**

Unil
UNIL | Université de Lausanne



Psychiatrie et Violence : Soigner, évaluer, protéger, respecter dans un cadre légal en évolution

**Le 3^e Congrès international francophone
Psychiatrie et Violence se tiendra à l'Université
de Lausanne, les 19, 20 et 21 avril 2017.**

Organisé conjointement par le Service de médecine et psychiatrie pénitentiaires et l'Institut de psychiatrie légale du CHUV, Lausanne, l'Institut de psychologie de la faculté des Sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, l'Institut Philippe Pinel de Montréal et l'Université de Poitiers, ce congrès accueillera chercheurs, cliniciens, psychiatres et psychologues autour de ces questions cruciales.

Cette rencontre sera aussi l'occasion de donner une nouvelle impulsion à la collaboration existant entre praticiens francophones, de part et d'autre de l'Atlantique, dans le domaine de la psychiatrie légale.

Nous souhaitons offrir un lieu de réflexion et d'élaboration autour de problématiques actuelles en psychiatrie légale et notamment les droits des patients et leur évolution dans des législations en constante réforme, les violences intrafamiliales et l'évaluation du risque de violence.

La séance inaugurale traitera des rapports de la psychanalyse et de la violence dans une époque en quête de sens. Nombre de conférenciers renommés nous ont déjà assuré de leur contribution.

**Pour le Comité d'organisation
Prof B. Gravier**

Programme

**Mercredi
19 avril**

- 14h00 – 17h30** Ateliers pré-congrès
- Formation aux instruments d'évaluation du risque
 - Traitement des patients violents

- 20h00** Soirée inaugurale
Psychanalyse et Violence

**Jeudi
20 avril**

- 09h00 – 12h30** Séance plénière
Evolution des droits des patients : aspects éthiques, légaux et cliniques, comparaison Québec Europe

- 14h00 – 17h30** Ateliers, symposiums, communications libres et posters

- 20h00** Soirée de gala

**Vendredi
21 avril**

- 09h00 – 12h30** Séance plénière
Violence dans les familles

- 14h00 – 17h30** Ateliers, symposiums, communications libres et posters

Lieu

Campus de Dorigny
Université de Lausanne, Suisse

Comité d'organisation

B. Gravier (CH), N. Beaudet (CA), F. Millaud (CA), J.-L. Dubreucq (CA),
G. Côté (CA), P. Roman (CH), J.-L. Senon (F)

Comité scientifique

M.-J. Grihom (F), L. Leturmy (F), M. Voyer (F), A. Delbreil (F), C. Manzanera (F),
M. Ravit (F), Ph. Delacrausaz (CH), J. Gasser (CH), V. Moulin (CH), D. Marcot (CH),
F. Proulx (CA), B. Dassylva (CA), P.-A. Lafleur (CA), R. Roy (CA)

Equipe administrative

D. Cousin, A.-L. Zimmermann

Tarifs

Inscription ½ jour pré-congrès	CHF 100.00	tarif unique
Pré-congrès et 2 jours congrès	CHF 400.00	tarif plein
Pré-congrès et 2 jours congrès	CHF 250.00	tarif réduit*
2 jours congrès	CHF 350.00	tarif plein
2 jours congrès	CHF 220.00	tarif réduit*
Soirée inaugurale seule	CHF 30.00	tarif unique
Soirée de gala	CHF 80.00	tarif unique

* Professionnels en formation, médecins assistants résidents ou internes.

Les frais d'inscription au congrès comprennent les pauses-café, l'apéritif dinatoire précédant la conférence inaugurale, ainsi que les deux repas de midi.

Appel à communications

Outre les séances plénières, le congrès proposera des sessions de communications libres, des symposiums, des ateliers et des posters autour des thèmes suivants (liste non exhaustive)

- Evaluation du risque de violence
- Violence conjugale et intrafamiliale
- Prise en charge des patients violents
- Aspects psychodynamiques, développement des neurosciences
- Droits des patients, isolement et contention
- Enseignement de la psychiatrie et de la psychologie légale
- Pratiques expertales comparées, etc.

Date limite de soumission

15 novembre 2016

Date de réponse aux auteurs

31 décembre 2016

Retrouvez toutes les informations sur le site

www.unil.ch/psychiatrieviolence2017

En collaboration avec

L'Institut de psychiatrie légale,
Département de psychiatrie, CHUV, Lausanne, Suisse

L'Institut de psychologie de la faculté
des Sciences sociales et politiques, UNIL, Lausanne, Suisse

L'Université de Poitiers, France

L'Institut Philippe-Pinel, Montréal, Canada